

» A lire demain

LE VAUD Le village veut se doter de logements protégés pour les aînés. Mais le projet présenté par la Municipalité est critiqué.

INFOS EXPRESS

La police cantonale séduit le Conseil

AUBONNE Le poste de gendarmerie de la ville va accueillir des forces vives. La Municipalité prévoit de signer un contrat de prestations avec le canton pour un équivalent plein temps à partir de 2011. Contre 157 000 francs par an, elle obtiendra 1880 heures de travail ainsi qu'une présence policière accrue lors de l'ordinaire, tels que des manifestations ou une recrudescence de vols. Les deux policiers municipaux se chargeront des tâches administratives, du parcage et des écoles. Par une large majorité, le Conseil communal a appuyé mardi cette nouvelle répartition des tâches. **A. MN**

Le district de Nyon fâché contre les CFF

TRANSPORTS PUBLICS A l'occasion de l'Assemblée des syndicats du district de Nyon, hier à Prangins, les 47 communes ont approuvé un texte demandant à l'Union des transports publics de revenir sur sa décision de ne rendre valable les cartes journalières des communes qu'à partir de 9 h en semaine. De même, les syndicats ont signé une résolution déplorant que la région soit laissée-pour-compte dans le programme Rail 2030 de la Confédération. «Les infrastructures des CFF n'ont pas évolué depuis la réalisation de l'autoroute, alors que la population de la région a plus que triplé», souligne ce texte, qui réclame au plus vite la création de la troisième voie tant attendue. Celle-ci pourra améliorer la cadence du trafic ferroviaire régional. **V. MA.**

Nyon manque de lits d'hôtel mais pas de projets

BUSINESS CLASS

Les entreprises de la région réclament plus de capacité d'hébergement et de salles de séminaire. Le chef-lieu lance un concours d'investisseurs pour un Centre de Congrès.

MADELINE SCHÜRCH TEXTES
ALAIN ROUËCHE PHOTOS

A lors que le district de Nyon connaît un véritable boom économique, avec l'installation de nombreuses sociétés internationales, l'offre hôtelière reste en rade. Selon une enquête réalisée par la ville de Nyon, le Conseil régional et Nyon Région Tourisme au printemps 2009 auprès de 250 entreprises, il manque, notamment dans le chef-lieu, au moins une centaine de chambres de catégorie moyenne à supérieure et des salles de séminaires.

Cette pénurie est surtout confirmée par les vingt sociétés et organisateurs d'événements, comme l'UEFA, le Paléo Festival, l'UICN, le WWF, Beckman & Coulter, le festival Visions du Réel ou Generali Assurances, qui réservent le plus de nuitées dans le district. Sur les nonante entreprises ayant répondu au sondage (35%), seulement 42% utilisent l'infrastructure existante dans le district pour des séminaires, en priorité au Best Western de Chavannes-de-Bogis, le plus grand hôtel de la région avec 180 chambres, à la Barcarolle de Prangins et dans les établissements de Nyon, comme le Real et le Beau-Rivage.

» Le tourisme de loisirs reste marginal

OFFRE Le district de Nyon compte une quarantaine d'établissements hôteliers pour un total de 728 chambres (y compris les auberges communales), dont 146 lits en quatre étoiles et 269 lits en trois étoiles.

ENTREPRISES Les 20 plus grosses sociétés de la région réservent environ 13 000 nuitées



EN RUINE Le Motel de Founex, fermé depuis des années, attend de renaître sous la forme d'un hôtel de standing.



LE TOP Avec ses 180 chambres et ses salles de séminaires, le Best Western de Chavannes-de-Bogis est apprécié.



LA CLASSE Dernier hôtel construit à Nyon, au bord du lac, le Real, un quatre-étoiles moderne et fonctionnel.



L'ANCIEN Il trône depuis des décennies sur la place Perdttemps. L'Hôtel des Alpes, un trois-étoiles ancré dans la ville.

Genève et Lausanne sont régulièrement choisis pour des raisons de prestige, alors que la station thermique française de Di-

vonne-les-Bains, qui offre des hôtels à des prix alléchants, attire déjà 14% des associés.

Nyon cherche partenaires

Si les deux tiers des entreprises sont satisfaites de la qualité de l'accueil et du rapport qualité-prix, c'est sur la ville de Nyon que le taux de satisfaction est le moins bon. La faute à des prix élevés et un manque de capacité par établissement. La ville compte depuis longtemps sur le projet de Perdttemps-Usteri, comprenant un hôtel avec Centre de Congrès, pour relancer le tourisme d'affaires et de loisirs. Mais le projet, en discussion depuis

quinze ans, s'est enlisé. Lundi dernier, le syndic Daniel Rossellat a néanmoins apporté une lueur d'espoir. La commune, bien que désargentée, a décidé de lancer un concours d'investisseurs qui permettra à la ville de relancer un projet en partenariat public privé et un plan de quartier correspondant.

«C'est une nouvelle réjouissante, car ce projet au centre-ville reste la pièce maîtresse de l'offre à compléter dans le district», estime Jean-Pierre Pralong, directeur de Nyon Région Tourisme. Si tous les projets annoncés ces dernières années, minés par les oppositions et les attermolements

des promoteurs, s'étaient concrétisés, les besoins exprimés par les entreprises seraient déjà couverts. Il est en effet question de construire un hôtel de 140 chambres, peut-être un Hilton, à l'emplacement de l'ancien Motel de Founex, un hôtel à l'ancien Observatoire de Saint-Cergue, un autre derrière le centre commercial de Signy, alors que la Barcarolle de Prangins prévoit une extension. Gland, siège de l'UICN et du WWF étudie l'opportunité de construire un hôtel au sud de la gare alors que Rolle, dont les business parcs débordent, n'attend qu'une chose, la réouverture de l'hôtel Rivesrolle. ■

La conductrice qui avait renversé et blessé un enfant à Perroy est toujours recherchée

SÉCURITÉ

L'accident avait provoqué l'émoi au village.

Le 12 mars dernier, un enfant

qui jouait sur le parking de la grande salle, à Perroy, avait été heurté par une voiture qui traversait la place. Sa conductrice ne s'était pas arrêtée pour porter secours à Gabriel, 9 ans,

relevé avec une fracture ouverte à la jambe. Quinze jours après, la police cherche encore activement sa voiture de type 4x4 de couleur noire.

Cet accident ayant provoqué un grand émoi au village, des mamans ont réclamé, mercredi au Conseil communal, des mesures de ralentissements du trafic sur la Grand-Rue. Si la Municipalité a rappelé que cet accident n'avait rien à voir avec l'endroit, elle veut bien examiner les possibilités de créer un cheminement protégé pour les enfants allant à l'école. «Mais pour cela, il faudra qu'on puisse créer des parkings pour dégager la rue, déjà réduite à 30 km/h, de ses places de parc», constate le municipal Michel Seysel.

Quant à Gabriel, la jambe plâtrée, il va bien. «Il n'est pas nécessaire de bloquer cette rue au trafic, estime son papa César Marchitto, très touché par les témoignages de solidarité reçus par la population. C'est une question de comportement».

M. S.

Pour gonfler ses recettes, Nyon picore dans l'assiette fiscale de ses voisins

FINANCES

La ville exploite une subtilité légale pour toucher la moitié des impôts que versent certains Vaudois à leur commune de domicile. Des syndicats s'étonnent.

«La loi aurait-elle changé?», s'interroge Didier Lohri. Comme plusieurs de ses homologues, le syndic de Bassins a été surpris – et légèrement irrité – de recevoir un courrier venant de la ville de Nyon qui, en substance, réclamait 50% de l'impôt versé au village par un Bachenard. Motif: ce dernier administre un bureau d'études basé à Nyon.

«C'est l'utilité d'avoir au sein de la Municipalité une députée qui lit attentivement les lois», glisse avec malice Fabienne Freymond Cantone. La cheffe du dicastère nyonnois des Finances a en effet repéré l'article 18 bis de la Loi sur les impôts communaux, qui ne date pas d'hier. Voilà sa teneur: «Lorsqu'un contribuable (...) exerce une activité

dirigeante dans une autre commune que celle où il paie l'impôt cantonal, cette dernière ristourne à la commune du lieu de travail le 50% de l'impôt afférent au produit de cette activité.»

Une jolie manne, qui reste souvent inexploitée. «Cette disposition n'est en effet pas connue de tous», concède Bernard Jaccard, chef du Centre assujettissement-domiciles de l'Administration cantonale des impôts. «Or

tent une autre commune vaudoise. «On peut estimer que cela concerne environ 500 personnes», indique Christian Gobat, chef du Service nyonnois des finances. L'an passé, cette pratique a déjà rapporté quelque 100 000 francs à la ville. Et ce n'est qu'un début, de nombreuses demandes sont en suspens.

Avec trois citoyens visés, la commune de Genolier va devoir verser plusieurs dizaines de mil-



«C'est un nouveau sport à Nyon et il est légal. Je pense qu'on va s'y mettre aussi, alors»

JÜRIG HOFER, SYNDIC DE GENOLIER

c'est à la commune où se trouve le siège de la société de solliciter son application.»

Depuis quelque temps, la ville de Nyon recherche donc les dirigeants de sociétés basées sur son sol, qui doivent avoir seuls tout pouvoir sur celle-ci, et qui habi-

liers de francs au chef-lieu. «C'est un nouveau sport, légal, malgré le syndic Jürg Hofer. On va donc faire la même chose!» Le syndic de Nyon Daniel Rossellat reste impassible face à l'irritation ambiante. «On a neuf millions de déficit», rappelle-t-il... **V. MA.**

PUBLICITÉ

MAISON de la LITERIE Prestige

-30%

sur tous les modèles d'exposition en magasin

49-51, rue Maupas • Lausanne • Tél. 021 648 40 70